

Contrat de location

Le propriétaire :

ASSOCIATION : L'ESPACE JEU « LES CANAILLOUS »

Adresse : RUE ANITA CONTI

CP : |3|5|8|5|0| Ville : ROMILLÉ

Responsable : Héléne PROVOST (présidente)

Téléphone : 06 13 96 60 80

Le locataire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone :

Adresse email :@.....

Article 1 : Le bien

Description

Désignation (nom, marque, type, n° de série, taille, couleur, ...)

.....
.....

État général

(âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts,...) :

.....
.....

Précautions d'utilisation et autres clauses particulières

.....
.....

Montant de la caution (en €) :

Prix de la location (en € / mois) :

Article 2 : Durée de la location

La location commence **au retrait** du Bien :le

La location prend fin à **la restitution** du Bien : le

Tout prolongement devra faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

Article 3 : La Garantie

La caution sera versée par chèque bancaire et sera rendue au Locataire lors de la restitution du Bien déduction faite des éventuels dommages relatifs à l'article 4. Le propriétaire pourra encaisser la caution dans le cas où le bien ne serait pas retourné au Propriétaire dans les 30 jours après la date prévue de la restitution du Bien.

Article 4 : Responsabilités

Dommages (dégâts, perte et vol) et Responsabilités jusqu'à la restitution du Bien.

Le Locataire s'engage à :

- **Respecter** toutes les règles d'utilisation du Bien, prendre soin du Bien et veiller à l'intégrité du Bien.
- Utiliser le Bien à des fins légales, **ne pas le céder, ne pas le sous-louer**, ne pas le modifier.
- **Être le responsable exclusif** du Bien et être le seul gardien du bien.
- Posséder toutes les habilitations réglementaires pour utiliser ou détenir le Bien.
- Connaître toutes **les précautions d'utilisation** et toutes les règles de sécurité à mettre en œuvre.
- **Être le seul responsable de tout dommage corporel ou matériel que le Bien pourrait occasionner.**
- Être titulaire d'une assurance personnelle en responsabilité civile.

Pendant la période de location du Bien, Le **propriétaire est déchargé de toute responsabilité** concernant le Bien et son utilisation.

Les dommages occasionnés par le Locataire seront **à sa charge**. Le montant de la caution ne pourra pas excéder sa valeur indiquée à l'article 1.

Quelles que soient ses réparations éventuelles, le bien restera la propriété du propriétaire.

En cas de non restitution du Bien, le Locataire sera tenu de payer au Propriétaire la valeur de caution du Bien précisée à l'article 1.

Fait à.....,

le

en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du Propriétaire

Signature du Locataire

